

Mesures d'apaisement

Conseil communal du 23/05/2025

LSC
360

design.shape.inspire



som - maire

1. Contexte et réglementation en vigueur
2. Plateau – rue de l’Eau
3. Plateaux – rue Nicolas Meyers
4. Devis

Mesures d'apaisement à Kärjeng

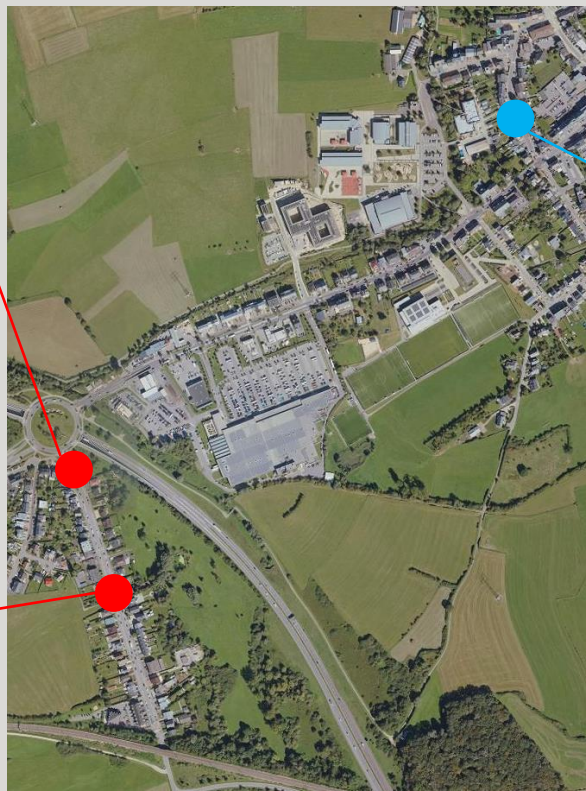
Contexte et réglementation en vigueur



Rue Nicolas Meyers – en face de la maison n°3
(rue de la Reconnaissance)



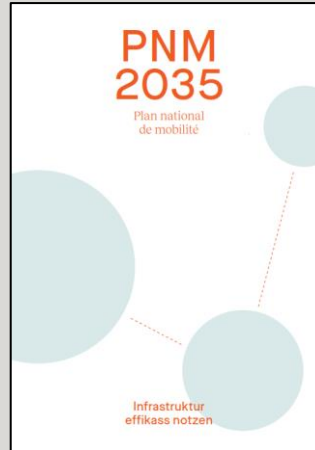
Rue Nicolas Meyers – en face de la maison n°21



Rue de l'Eau – en face de la maison n°16A

Plan national de mobilité 2035 (PNM2035)

- Classification fonctionnelle du réseau routier
 - Route de liaison
 - Route de distribution
 - Rue de desserte locale
- Organisation de la mobilité par corridor (Käerjeng – corridor N5/CFL70)



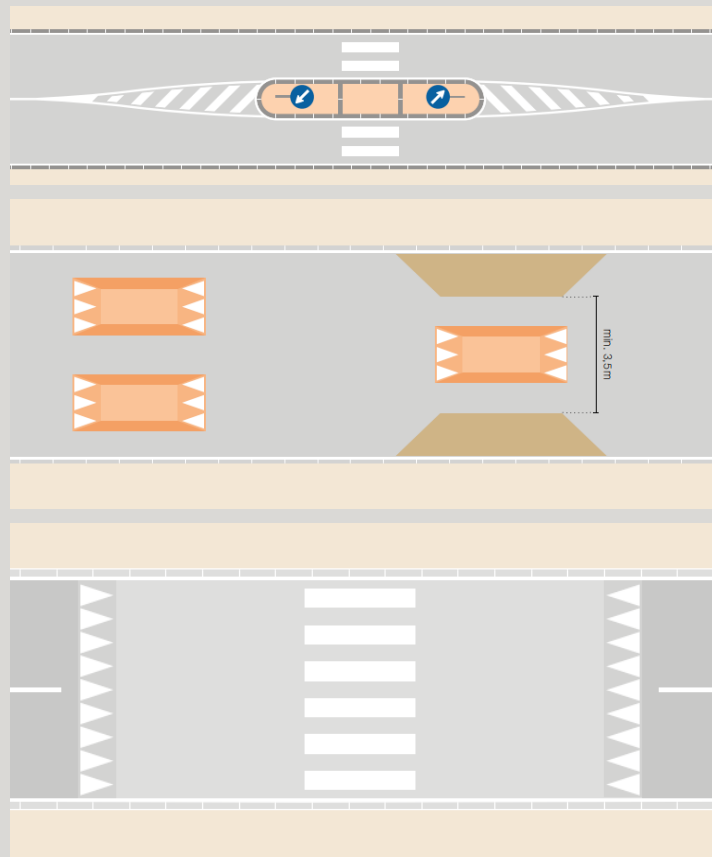
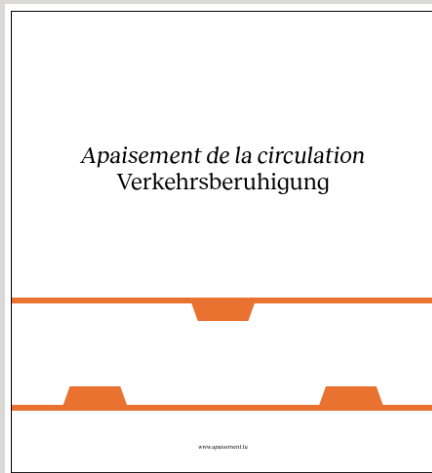
Nom de la rue	Statut de la rue	Fonction de la rue
Rue Nicolas Meyers	Route Nationale (N31)	Route de liaison
Rue de l'Eau	Voirie communale	Rue de desserte locale



Source: MMTP

Apaisement de la circulation (08/2023)

- Lignes directrices ministérielles regroupant les règles de l'art applicables en matière d'apaisement de la circulation à l'intérieur des agglomérations
- Mesures d'apaisements applicables en fonction de la fonction de la voirie
 - Îlot médian
 - Plateau
 - Rétrécissement
 - Coussin berlinois
 - ...

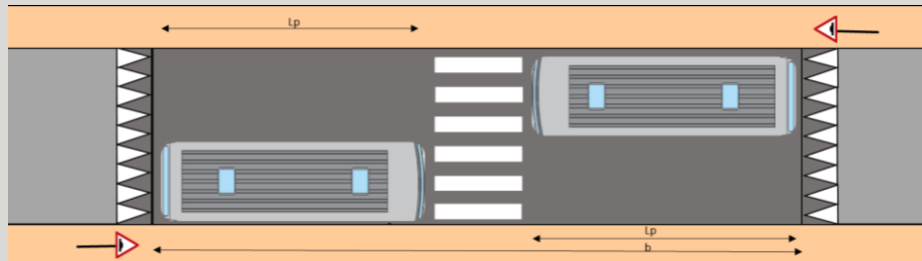
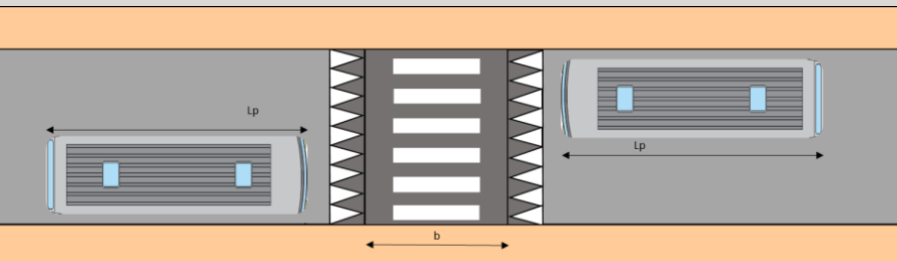


Source: MMTP

Dossier technique de l'Administration des ponts et chaussées pour les ralentisseurs du type „plateau/ carrefour surélevé“

- Critères d'implantation
- Caractéristiques géométriques
 - Pente de la rampe
 - Hauteur de la rampe
 - Longueur du plateau
- Visibilité

	Route de liaison 50 km/h	Rue de desserte locale 30 km/h
Pente des rampes	3 – 5 %	5 – 10 %
Hauteur de la rampe	6 – 12 cm	6 – 12 cm
Longueur du plateau (sans transports en commun)	≥ 6 m ≤ 35 m	≥ 5 m ≤ 35 m

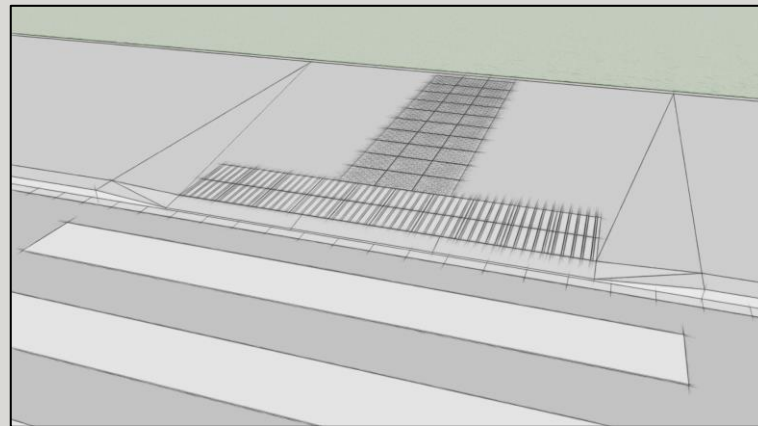
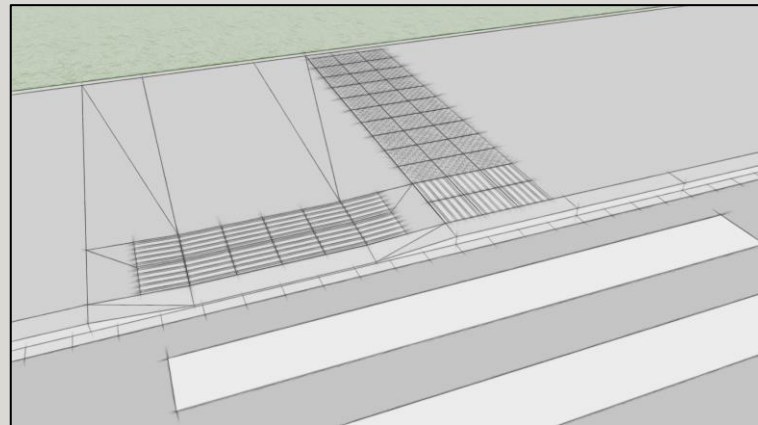


Source: PCH

Loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs.

Règlement grand-ducal du 8 février 2023 relatif à l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public et des voies publiques portant application des articles 2, 3 et 5 de la loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs.

- Article 22 – Système de guidage tactile
- Article 30 – Cheminement de la voie publique
- Article 31 – Passages et gués



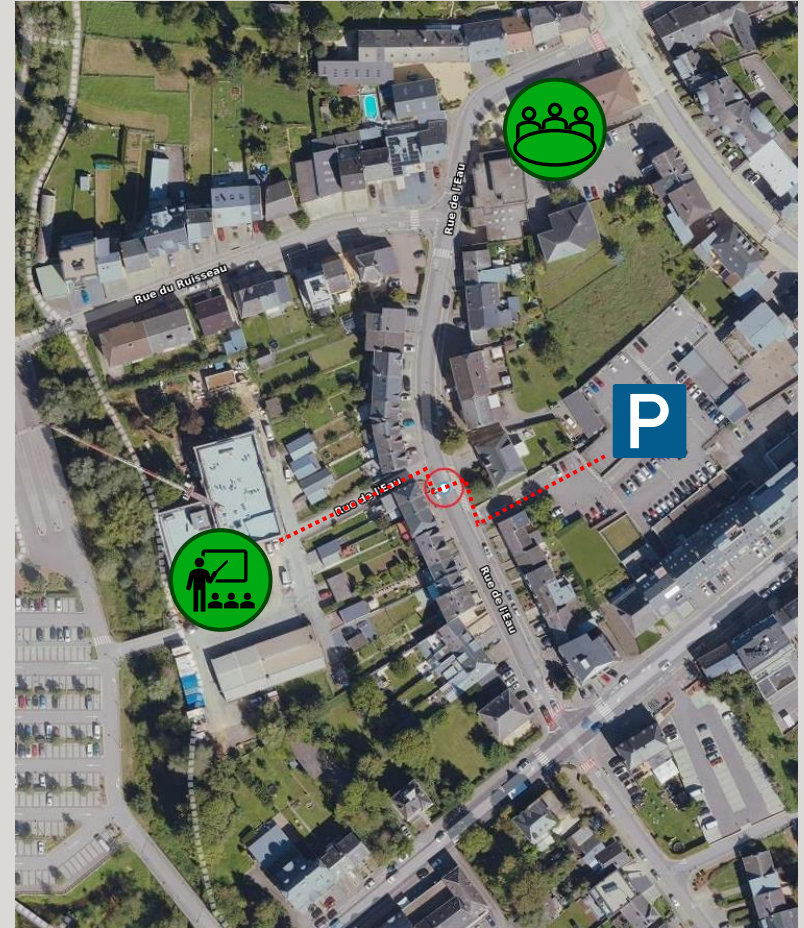
Source: Adaph asbl

Mesures d'apaisement à Käerjeng

Rue de l'Eau

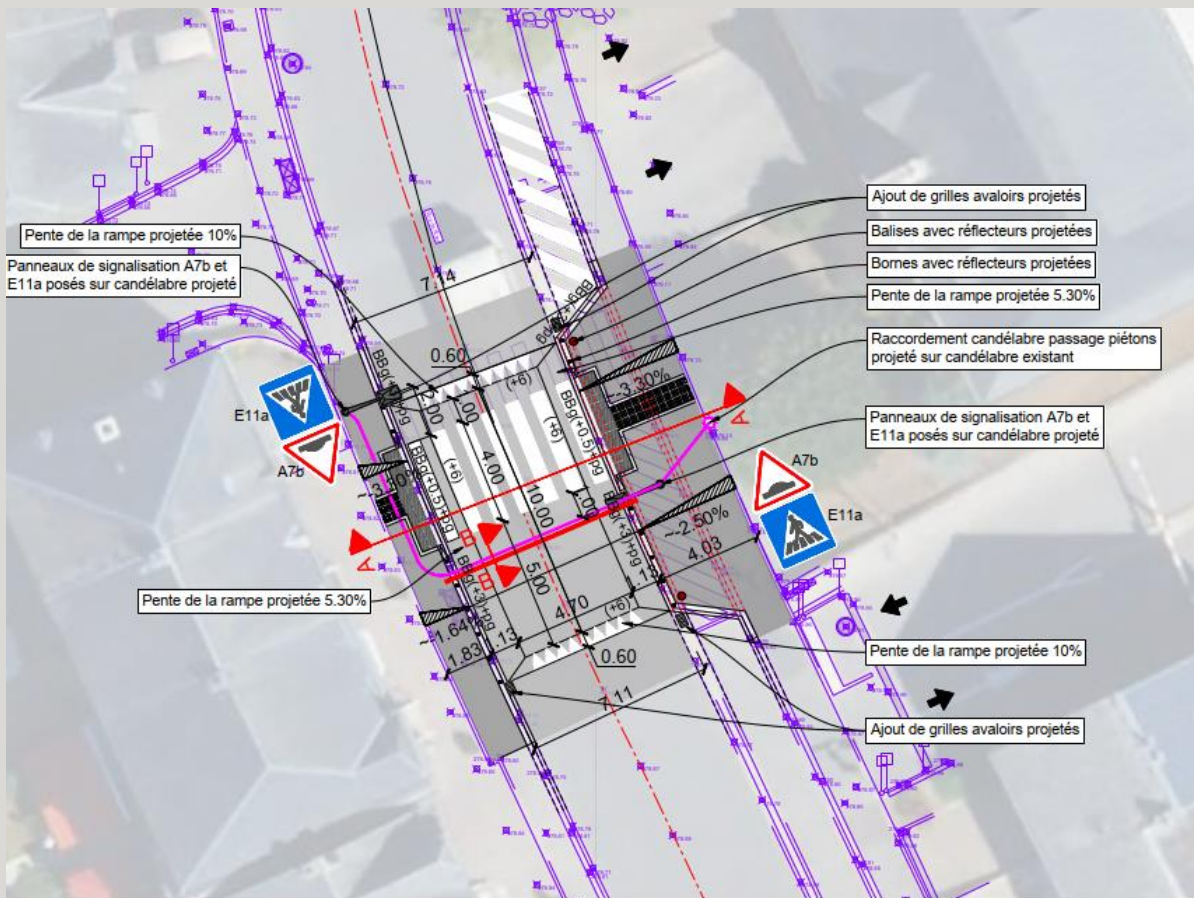
Aménagement d'un plateau avec passage pour piétons

- Passage pour piéton (PP) fréquenté par beaucoup d'élèves
- PP situé sur la liaison entre le parking (Parking du Centre) et le campus scolaire



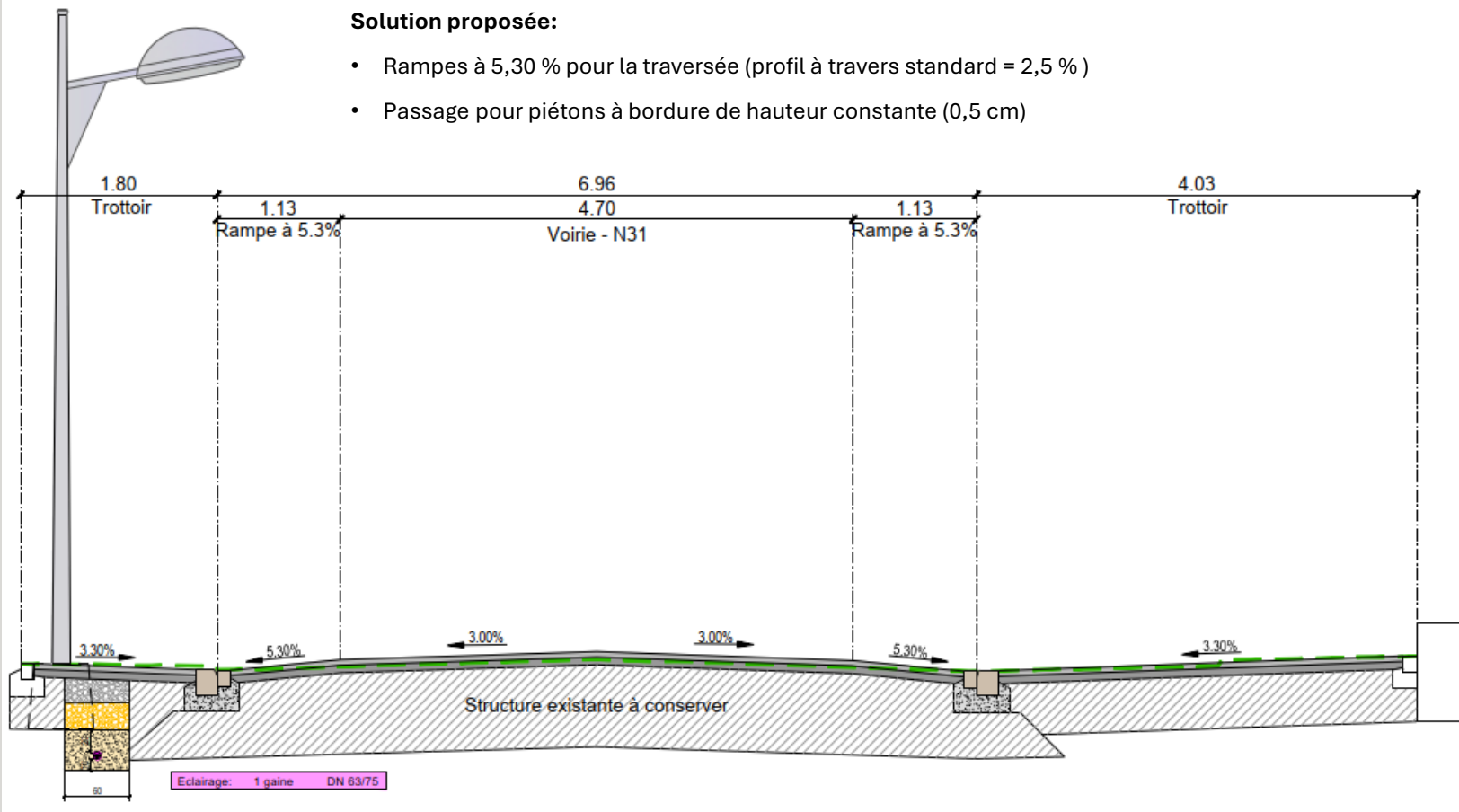
Caractéristiques:

- Rampes à 5,30 % pour la traversée
- Passage pour piétons à bordure de hauteur constante (0,5 cm)
- Rampes à 10 % pour les voitures (maximum)
- Hauteur du plateau: 6 cm
- Longueur du plateau: 10 m (permet la traversée confortable d'un bus)
- Largeur du plateau (partie élevée) : 4,70 m
- Ajout d'un éclairage spécifique pour piétons
- Ajout de siphons pour garantir l'évacuation des eaux
- Adaptation du trottoir
- Ajout de dalles podotactiles
- Panneaux de signalisation, balises et réflecteurs



Solution proposée:

- Rampes à 5,30 % pour la traversée (profil à travers standard = 2,5 %)
- Passage pour piétons à bordure de hauteur constante (0,5 cm)



Mesures d'apaisement à Käerjeng

Rue Nicolas Meyers

Source: Cyclomedia

en face de la maison n°3 (rue de la Reconnaissance)



en face de la maison n°21



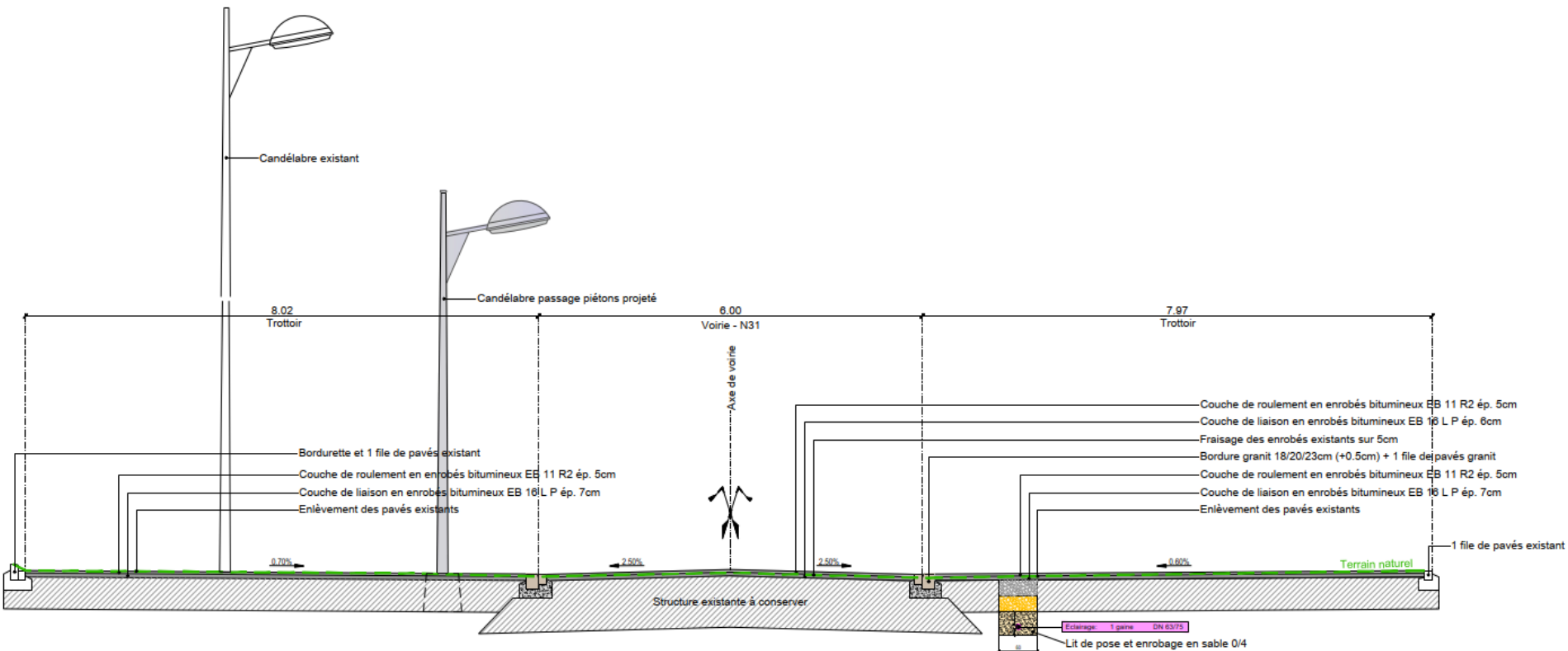
Aménagement de 2 plateaux avec passages pour piétons et gués pour cyclistes

- Route de liaison
- Présence d'un chemin mixte pour piétons et cyclistes
- Présence de bandes de stationnement
- Distance entre les mesures d'apaisement: +/- 250 m

Caractéristiques:

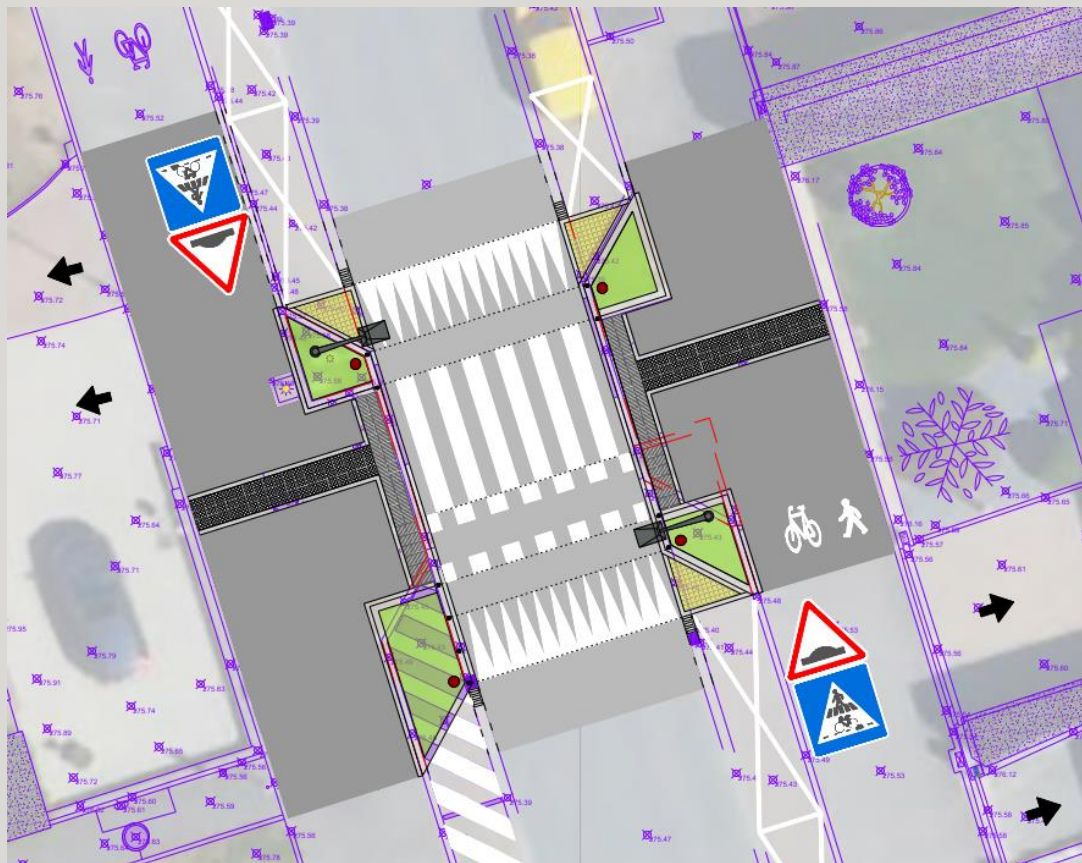
- Rampes à 5 % pour les voitures (maximum)
- Hauteur du plateau: 6 cm
- Longueur du plateau: 8 m
- Passage pour piétons avec gué pour cyclistes
- Rétrécissement de la voirie à 6,00 m (largeur minimale possible)
- Ajout d'un éclairage spécifique pour piétons
- Ajout de siphons pour garantir l'évacuation des eaux
- Adaptation du trottoir
- Ajout de dalles podotactiles
- Panneaux de signalisation, balises et réflecteurs



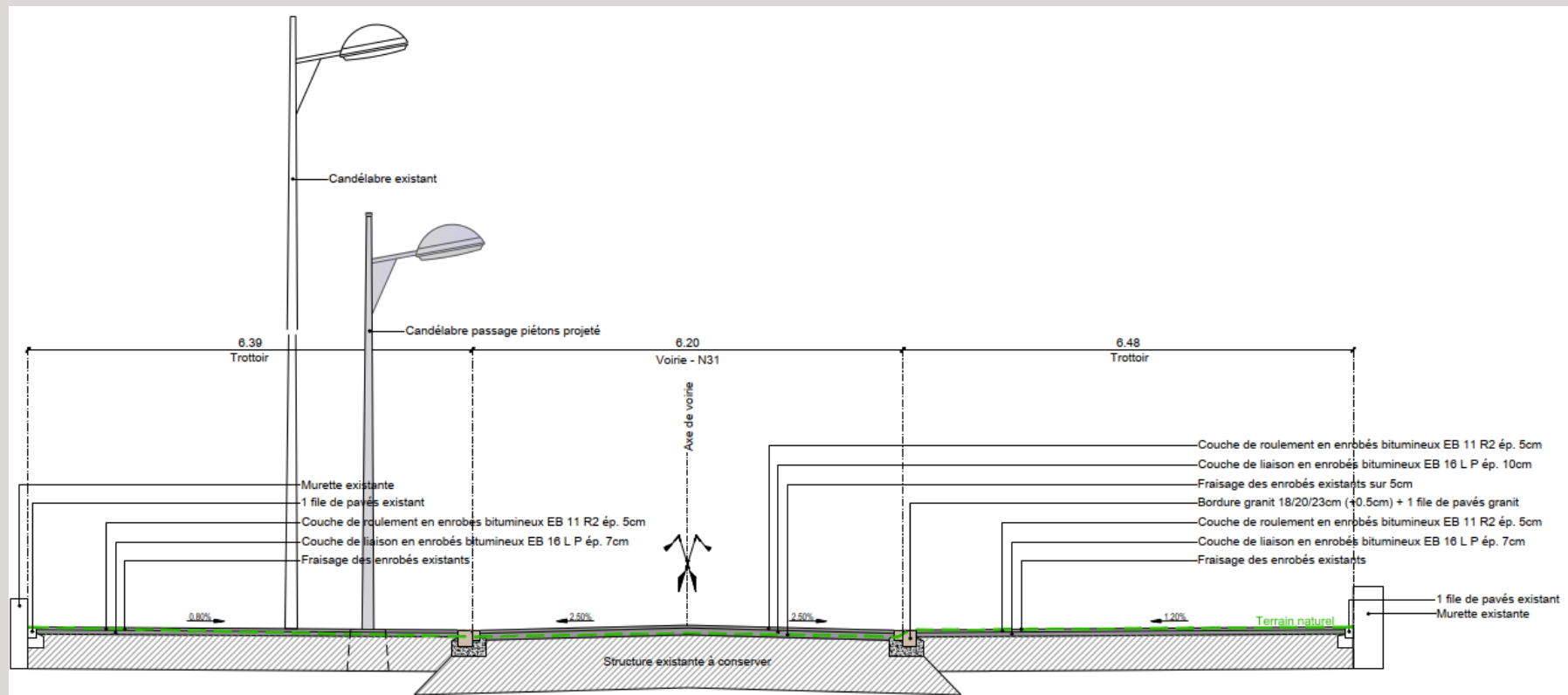


Caractéristiques:

- Rampes à 5 % pour les voitures (maximum)
- Hauteur du plateau: 10 cm
- Longueur du plateau: 8 m
- Passage pour piétons avec gué pour cyclistes
- Largeur de la voirie à 6,20 m
- Maintien des positions des îlots actuels (si possible)
- Ajout d'un éclairage spécifique pour piétons
- Ajout de siphons pour garantir l'évacuation des eaux
- Adaptation du trottoir
- Ajout de dalles podotactiles
- Panneaux de signalisation, balises et réflecteurs



Coupe



Mesures d'apaisement à Käerjeng

Devis

Devis des travaux:

DEVIS - RECAPITULATION

20241901-LSC-VRD Devis-1 / Passage piétons rue de l'Eau à Bascharage

No	Description			Total
2	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER - DOSSIER AS-BUILT			11,288.00
3	TRAVAUX PREPARATOIRES			6,969.60
4	TERRASSEMENTS GENERAUX			2,041.60
5	TRAVAUX DE CANALISATIONS			10,815.20
6	TRAVAUX DE GROS-OEUVRE POUR RESEAUX DIVERS			5,464.80
7	TRAVAUX DE VOIRIE			35,213.70
8	ECLAIRAGE PUBLIC			4,690.00
9	REGIES ET FOURNITURES			3,214.00
			TOTAL (hTVA) :	79,696.90
			TVA : 17%	13,548.47
			TOTAL (TVAC) :	93,245.37

Devis de l'ensemble :

		TOTAL
	TOTAL DEVIS DES TRAVAUX (HTVA) :	79,696.90
	TVA 17% :	13,548.47
	TOTAL DEVIS DES TRAVAUX (TVAC) :	93,245.37
<u>HONORAIRES LSC360</u>		
	1. Etudes de faisabilité (HTVA) :	2,060.00
	2. Etudes pour l'ensemble du projet (HTVA) :	5,920.00
	3. Contrôle de conformité du projet (HTVA) :	2,755.00
	MONTANT DES HONORAIRES (HTVA) :	10,735.00
	TVA 17% :	1,824.95
	MONTANT DES HONORAIRES (TVAC) :	12,559.95
	TOTAL (TVAC) :	105,805.32
3.96%	Divers, imprévus et pour arrondir :	4,194.68
	TOTAL GENERAL (TVAC) :	110,000.00

Devis des travaux

No	Description			Total
2	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER - DOSSIER AS-BUILT			22,076.00
3	TRAVAUX PREPARATOIRES			13,666.40
4	TERRASSEMENTS GENERAUX			3,652.00
5	TRAVAUX DE CANALISATIONS			23,249.60
6	TRAVAUX DE GROS-OEUVRE POUR RESEAUX DIVERS			10,331.20
7	TRAVAUX DE VOIRIE			99,239.00
8	ECLAIRAGE PUBLIC			9,380.00
9	REGIES ET FOURNITURES			6,428.00
TOTAL (hTVA) :				188,022.20
TVA : 17%				31,963.77
TOTAL (TVAC) :				219,985.97

Devis pour l'ensemble

		TOTAL
TOTAL DEVIS DES TRAVAUX (HTVA) :		188,022.20
TVA 17% :		31,963.77
TOTAL DEVIS DES TRAVAUX (TVAC) :		219,985.97
<u>HONORAIRES LSC360</u>		
1. Etudes de faisabilité (HTVA) :		5,960.00
2. Etudes pour l'ensemble du projet (HTVA) :		9,440.00
3. Contrôle de conformité du projet (HTVA) :		5,800.00
4. Demande de permission de voirie (HTVA) :		5,400.00
MONTANT DES HONORAIRES (HTVA) :		26,600.00
TVA 17% :		4,522.00
MONTANT DES HONORAIRES (TVAC) :		31,122.00
TOTAL (TVAC) :		251,107.97
3.54%	Divers, imprévus et pour arrondir :	8,892.03
TOTAL GENERAL (TVAC) :		260,000.00

Devis pour l'ensemble des travaux:

Projet	
Plateau – rue de l'Eau	110.000,00 €
2 Plateaux – rue Nicolas Meyers	260.000,00 €
TOTAL (TVAC)	370.000,00 €



www.lsc360.lu

design.shape.inspire